

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 29 Octobre 2020

Date d'affichage 29 Octobre 2020

Nombre de conseillers

en exercice 29
présents 22 (+ 7 procurations)
votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20201106-DEL_20_11_04_15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/11/2020

Affichage : 07/11/2020

L'AN DEUX MILLE VINGT

Le QUATRE NOVEMBRE à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de madame Cécile KNITTEL.

Etaient présents : Mme Cécile KNITTEL, M. Gérard GUESNE, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Eric PAPILLON, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Laurent PHILIBERT, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Emmanuel BOIS, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Christophe BISI, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Emmanuel VIGNERON, Mme Marie DENONELLE, M. Nicolas GUILLARD, Mme Audrey MAMONTEIL, Mme Olivia JAMAIN, M. Lionel COURTEMANCHE, M. Franck POTAUFEUX, M. Carl GUILLEMIN, Mme Edith ALIX, M. Dominique MORANCE.

Excusés : M. Didier REVEAU (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL), Mme Françoise PELLODI (Pouvoir donné à Laurent PHILIBERT), M. Gaëtan THOMAS (Pouvoir donné à Eric PAPILLON), M. Thierry BODIN (Pouvoir donné à Bénédicte MARCHAIS), M. Nicolas CHABLE (Pouvoir donné à Sylvie SEQUEIRA), Mme Sophie DOLLON (Pouvoir donné à Christiane VAN RYSSEL), Mme Delphine LETESSIER (Pouvoir donné à Gérard GUESNE).

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Sylvie SEQUEIRA a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

VIREMENTS ET AUGMENTATIONS DE CREDITS

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Budget 2020.

Vu le rapport du maire.

CONSIDERANT la nécessité d'effectuer des décisions modificatives afin d'autoriser le paiement de dépenses non prévues ou insuffisamment évaluées lors des précédentes décisions budgétaires,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE les virements et augmentations suivants :

<u>Budget VILLE</u>		VIREMENTS DE CREDITS	
Dépenses +		Dépenses -	
Investissement			
Chapitre 27			
0.20 c/ 275	800	0.1 c/ 020	800
Dépôt de garantie bail commercial 15 rue Carnot		dépenses imprévues	
<hr/>			
4.11 c/ 2313 progr. 00292	8 500	0.20 c/ 2313 progr. 00327	8 500
Rénovation skydomes (fact Colison)		Travaux divers batiments municipaux	
<hr/>			
<u>Budget VILLE</u>		Augmentations de Crédits	
Dépenses +		Recettes +	
Investissement			
Chapitre 041		Chapitre 041	
8.22 c/ 2315 progr. 00303	19 100	8.22 c/ 238 progr. 00303	19 100
Reprise avance aménagement rue J Courtois		Reprise avance aménagement rue J Courtois	

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Pour copie conforme,
Le Maire
Didier REVEAU